

20200 ST ECOLE DEP MUS DANSE THEATRE
PAGE DES SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À Vesoul

, le 28/03/2017

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ST ECOLE DEP MUS DANSE THEATRE pendant l'année 2016 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Vesoul, le 24 MARS 2017

Le Payeur Départemental
de la Haute-Saône
M. L. L.

À, le

Vu par

écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 27 mars 2017 par l'organe délibérant.

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux

À Vesoul

, le 28/03/2017

Pour le Directeur Départemental
des Finances Publiques
Par délégation
Pascal MAILLARD

Envoyé en préfecture le 30/03/2017
Reçu en préfecture le 30/03/2017
Affiché le
ID : 070-257302584-20170327-2017_5-BF

